

CONTROLE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En vertu des articles L.1331-1 et L.1331-4 du Code de la Santé Publique

Type de contrôle : **V** (vente) **T** (suite travaux) **C** (inopiné)

N° : **Vr-2025-158**

Arrivée : **09h45**

Départ : **10h50**

Date : **20/10/2025**

IDENTIFICATION DU BIEN CONTROLE

Adresse : **1, rue Antoine Duvert**

Code Postal : **63300** Commune : **THIERS**

N° de parcelle : **AE 38**

N° de compteur : **A11HA215682S**

Branchement en service

Et/ou ressource privée

Index : **227 m³**

eau disponible

Avec compteur

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE

Nom : **THIBAUT LAMBOURG**

Prénom : **SARL DEUXIEME ACTE**

P/O :

Adresse : **4, rue Antoine Dischamps**

Code Postal : **63160** Commune : **BILLOM**

N° de téléphone : **04 73 68 46 46**

Courriel : **etude@deuxieme-acte.com**

Personne présente en qualité de (si différente du propriétaire) :

Agent immobilier

Locataire

Autre (à préciser) :

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Courriel :

NATURE DU BIEN CONTROLE

Habitat individuel

Habitat collectif

Commerce

Industrie

Autre :

Nombre de locaux :

Etat du bien

Habitable

Inhabitable

Ruine

CONTROLE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En vertu des articles L.1331-1 et L.1331-4 du Code de la Santé Publique

NATURE DU RESEAU PUBLIC

Séparatif

Unitaire

Réseau EP/fossé

Année des travaux de branchement (domaine public) : Entreprise :

Année des travaux de raccordement (domaine privé) : Entreprise :

Année des travaux de mise en conformité : Entreprise :

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS CONTROLEES ET DES TESTS

Technique utilisée : Eau

Fluorescéine

Fumée

Caméra

Regard de visite : En limite de propriété En partie privée Autre :

A EU strictes EP strictes EU/EP

Raccordé sur : Réseau EU :

Réseau EP :

Autre :

Autres éléments :

Fosse septique

Connectée

Déconnectée

Comblée

Bac dégraisseur

Connecté

Déconnecté

Contrat d'entretien

Autre prétraitement :

Piscine/Spa raccordé :

Pluvial

Eaux usées

Autre :

Puits/Forage

Déclaré

Poste de relevage

CONTROLE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En vertu des articles L.1331-1 et L.1331-4 du Code de la Santé Publique

DESCRIPTION DES POINTS CONTROLES

Evacuations	N°	Localisation (WC, cuisine, salle de bain, garage, etc...)	Local (si immeuble : appart 1 ^{er} droit, commerce, etc...)	Raccordé sur		
				Regard de visite	Réseau	Autre
Evier	1	Cuisine		-	<input checked="" type="checkbox"/>	
WC	1			-	<input checked="" type="checkbox"/>	
Baignoire/douche	1			-	<input type="checkbox"/>	Sans certitude
Gouttière	1			-	<input type="checkbox"/>	Indéterminé
Gouttière	2			-	<input type="checkbox"/>	Indéterminé
Gouttière	3			-	<input type="checkbox"/>	Indéterminé

Le technicien chargé de la visite

L.WOJTASZAK



AVIS DE CONFORMITE

CONFORME

NON CONFORME

Nota : Le contrôle a été réalisé sur la base des seuls documents et informations fournies par le propriétaire ou son représentant (sans préjudice des éléments qui n'auraient pas été communiqués) et que le résultat du diagnostic est prononcé à la date du contrôle. Par ailleurs le bon fonctionnement du branchement n'est, quels que soient les résultats du contrôle, pas garanti en cas d'utilisation anormale des installations (en particulier introduction d'objets ou de substances risquant de provoquer une obturation totale ou partielle) ou de vice caché. Le contrôle ne porte pas sur la conformité des installations privées non apparentes (étanchéité, siphon, contre pente, ...) et n'est valable que pour les parties de l'habitation qui ont pu être diagnostiquées.

La validité du contrôle est limitée à TROIS ans sous réserves qu'aucun travaux n'engendre une modification des rejets d'eaux usées ou d'eaux pluviales depuis la date de ce contrôle.

Dans le cas d'une mise en conformité suite à un diagnostic, un contrôle suite travaux obligatoire devra être effectué dans les 1 an. Passé ce délai, le diagnostic sera à la charge du demandeur selon les tarifs en vigueur.



Points de non-conformité

**Absence de boîte de branchement pour les eaux usées et pluviales en limite de propriété.
Rejet des eaux pluviales indéterminés.**

Travaux à prévoir

Dans le cadre d'une réhabilitation, revoir l'ensemble du système d'évacuation des eaux usées : se rapprocher de la Régie des eaux.

Installer des boîtes de branchement en pied de gouttières : faire une demande à la Régie des Eaux.

Délais de réalisation des travaux obligatoires

-

Remarques générales :

Le diagnostic n'a pas permis de confirmer avec certitude le raccordement de l'ensemble des eaux usées (salle de bain). De plus les écoulements issus des sanitaires sont lents ce qui peut traduire un dysfonctionnement ou la présence d'une fosse septique.

En application du règlement de service Assainissement Collectif, en l'absence de travaux de mise en conformité réalisés dans un délai d'un an suivant la date d'envoi du présent diagnostic, vous serez assujetti au paiement d'une pénalité (somme équivalente à la redevance assainissement majorée, selon la délibération en vigueur). Faire contrôler le raccordement dès les travaux de mise en conformité achevés.

Annexe : Schéma de l'installation

ANNEXE

0 6 12 m

N° de parcelle : AE 38

Adresse : 1 rue Antoine Duvert



Légende

- Eaux pluviales
- Eaux usées séparatif
- Eaux usées unitaire
- Refoulement
- Regard EU
- Gouttière
- Boîte de branchement eaux usées
- Boîte de branchement eaux pluviales
- ⌚ Poste de relevage
- FS Fosse septique
- E Exutoire
- G Grille avaloir

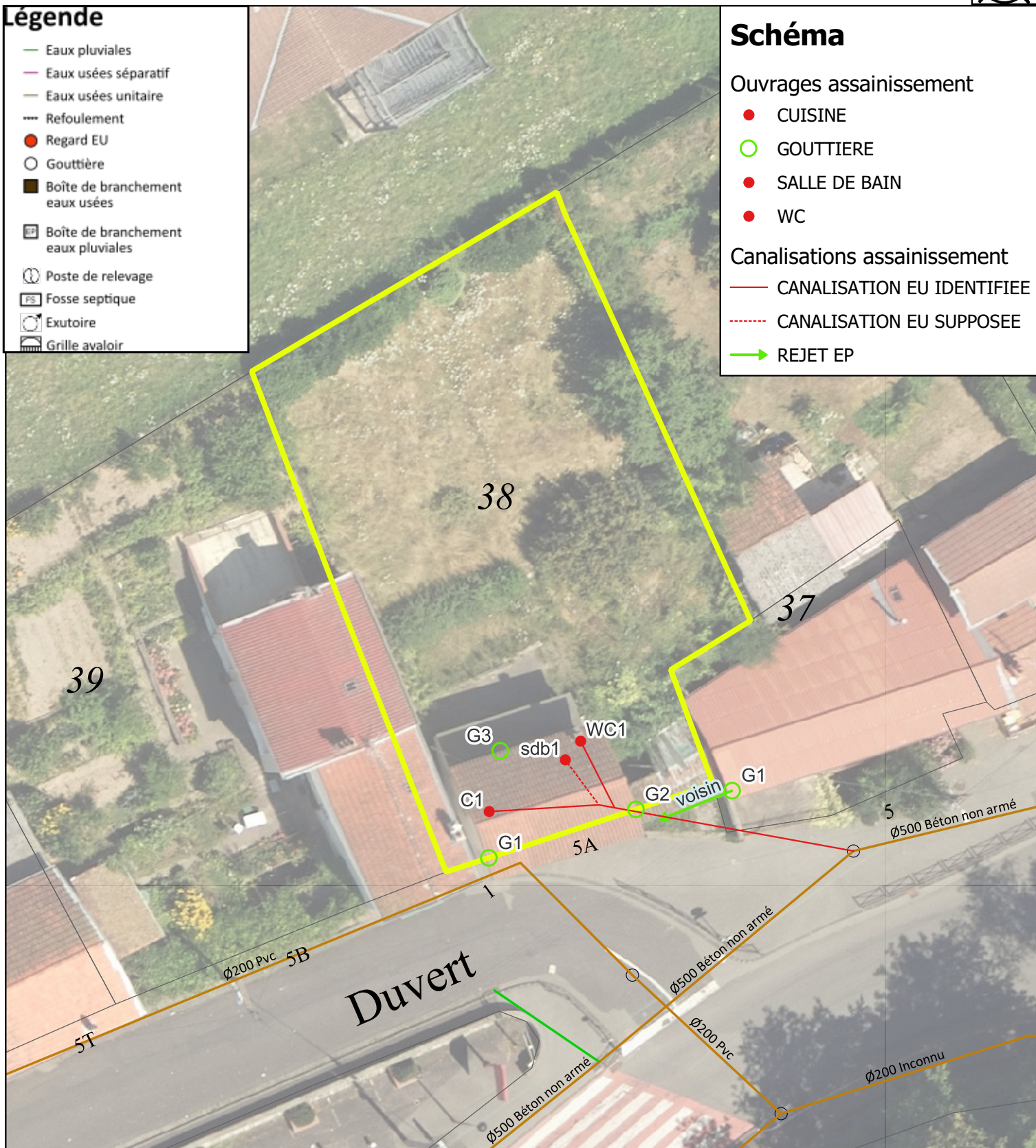
Schéma

Ouvrages assainissement

- CUISINE
- GOUTTIERE
- SALLE DE BAIN
- WC

Canalisations assainissement

- CANALISATION EU IDENTIFIEE
- - - CANALISATION EU SUPPOSEE
- REJET EP



Ce document représente un schéma de principe du système d'assainissement et ne peut constituer en aucun cas un plan d'exécution ou un document d'arpentage

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Régie des Eaux de Thiers
2, rue Torpilleur Sirocco
63300 THIERS
Tél : 04 15 80 00 00
contact@eauxdethiers.fr

SARL DEUXIEME ACTE THIBAULT LAMBOURG
4, rue Antoine Dischamps
63160 BILLOM

Réf : Vr-2025-158

Thiers, le 21 octobre 2025

Objet	Nombre	Nature des pièces
Contrôle de raccordement aux réseaux d'assainissement collectif dans le cadre d'une vente.	1	- Rapport de contrôle de raccordement aux réseaux d'assainissement collectif
<u>Adresse du bâti</u> : 1, rue Antoine Duvert	1	- Avis de passage du technicien
<u>Parcelle</u> : AE 38		
<u>SIRET</u> : 931140396		

CE DOCUMENT N'EST PAS UNE FACTURE :

Vous recevrez prochainement un titre de recette du montant détaillé ci-dessous correspondant au paiement du contrôle de conformité des branchements dans le cadre d'une vente.
Vous voudrez bien vous en acquitter auprès du Service de Gestion Comptable de Thiers.

Tarif appliqué	Nombre d'agents mobilisés	Durée d'intervention	Plus-value pour la fourniture d'eau
Forfait habitation individuelle	1	01h05	50,00 €
Montant : 250,00 € H.T.			

Bonne réception,

La Régie des Eaux de Thiers.



Régie des eaux
de Thiers

Pour votre information, le règlement du service assainissement ainsi que les tarifs du service assainissement sont disponibles à la Régie des Eaux ou sur le site internet de la ville de Thiers.

Copie : Service Comptabilité (contrôle avec TVA à 20,00%)



Régie des eaux
de Thiers

CONTRÔLE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

AVIS DE PASSAGE DU TECHNICIEN

Adresse de l'installation contrôlée : *2 rue Antoine DEUBAT*

Coordonnées du propriétaire : ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date du contrôle : *20/01/25*

Heure du début du contrôle : *9h45*

Heure de fin du contrôle : *10h50*

Contrôle réalisé ce jour en présence de : *Mairie LATE BOURG*

Propriétaire

Représentant le ou les propriétaires

Certifie qu'un technicien mandaté par La Régie des Eaux de Thiers a effectué le contrôle de raccordement aux réseaux d'assainissement ce jour.

A Thiers, le *20.01.2025*

Signature